Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 060-216004259-20230407-DEL062023-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

**Séance du 7 avril 2023**

**N° 06/2023**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
31/03/2023

Date d'affichage
31/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 avril 2023 à 19h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 31/03/2023.

**Etaient présents :**
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; M. KOUAOVI Eric ; Mme PAILLARD Elodie ; M. BRIATTE Hubert ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme CHARTIER Florence

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés et Procuration(s) :**
Mme SOLINAS Brigitte donne pouvoir à M. MOREAU Régis
M. LECHEVALIER Gilles donne pouvoir à Mme PAILLARD Elodie
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
Mme DERRIEN Véronique donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert

**Etai(ent) excusé(s) :** Néant

**Etai(ent) non excusé(s) :** Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DE SOUSA Jean François

## OBJET

### CLASSE DECOUVERTE 2023

Mme la Maire informe le conseil municipal du projet de classe découverte 2023 de l'école élémentaire. Le séjour est organisé du 29 mai au 2 juin au centre PEP le Porteau à Talmont St Hilaire pour les classes de ce2-cm1 et cm2 (40 enfants). Les ce2-cm1 feront 3 séances voile et les cm2, 3 séances surf. Une découverte du littoral, pêche à pied, visite du port, étude de la dune et de la laisse de mer

Mme la Maire propose une participation de 500 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de fixer le montant de la participation communale à la classe découverte de l'école à 500 €
- **DIT** que les crédits seront inscrits au BP 2023 de la commune

Ainsi fait et délibéré le 07/04/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

